

MALADIE ANIMALE

Des cas de fièvre de la vallée du Rift font plusieurs décès en Mauritanie et au Sénégal



En Mauritanie, entre le 27 septembre et le 30 octobre 2025, 44 cas humains confirmés de fièvre de la vallée du Rift (FVR), dont 14 décès, ont été signalés dans onze des quinze régions.

CÔTE D'IVOIRE

Les éleveurs de bétail appellés à adopter des mesures pour enrayer la divagation de leurs bêtes

Face à la divagation persistante des moutons et cabris dans plusieurs quartiers de Guitry (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire), les habitants appellent les propriétaires d'animaux à adopter des mesures concrètes pour mettre fin à un phénomène devenu préoccupant pour la sécurité et la salubrité de la ville.

SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Comment le Nigéria fortifie sa production laitière



Au Nigéria, le Président Bola Ahmed Tinubu a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à revitaliser le secteur de l'élevage grâce à des investissements accrus dans la production laitière, l'autonomisation des agriculteurs et des approches novatrices visant à stimuler une croissance durable.

ÉLEVAGE d'Afrique INFO

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

N°067 du Mardi 11 au Lundi 17 Novembre 2025 - Prix: 500 Fcfa Hebdomadaire



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Rôle essentiel de l'élevage en Afrique: le rapport qui dit tout

SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Comment le Nigéria fortifie sa production laitière

Au Nigéria, le Président Bola Ahmed Tinubu a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à revitaliser le secteur de l'élevage grâce à des investissements accrus dans la production laitière, l'autonomisation des agriculteurs et des approches novatrices visant à stimuler une croissance durable.



Le président a fait cette annonce, récemment, lors de l'inauguration de la nouvelle usine de yaourts d'Arla-Dano à Kaduna, décrivant l'installation comme un modèle de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé. Représenté par le Ministre de l'Élevage, Idris Mukhtar Maiha, le Président du Nigéria a félicité Arla Foods pour ses investissements constants dans l'industrie laitière nigériane et sa contribution à l'emploi

rural et au renforcement des capacités locales. Selon le site d'information agronigeria, le Représentant du Président Tinubu a déclaré que l'engagement de l'entreprise en faveur de l'approvisionnement local et de la formation des agriculteurs s'inscrit dans les objectifs du programme « Renewed Hope » de son administration, qui vise à créer des emplois, à améliorer la nutrition et à réduire la pau-

vreté grâce à la transformation du secteur agricole. « *Derrière chaque verre de lait se cache le travail acharné des agriculteurs, des professionnels et des systèmes de soutien qui font tourner la filière* », a déclaré le président Tinubu. « *Ils méritent reconnaissance et soutien continu. Notre gouvernement sera aux côtés d'investisseurs comme Arla Foods pour garantir que le Nigéria produise davantage* et importe moins. »

Le Président a réaffirmé que la création du Ministère fédéral du développement de l'élevage (FMLD) témoigne de la volonté de son gouvernement de moderniser le secteur de l'élevage et d'en faire une entreprise compétitive à l'échelle mondiale. Il a noté que 18 États avaient déjà adopté des initiatives de développement de l'élevage afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des emplois. Selon lui, le nouveau ministère s'efforce de créer un environnement favorable aux entreprises, tant pour les investisseurs internationaux que locaux, notamment en facilitant l'accès aux terrains par le biais des gouvernements des États et en définissant des procédures réglementaires claires pour les nouveaux projets. Le gouverneur de l'État de Kaduna, le sénateur Uba Sani, représenté par le secrétaire du gouvernement de l'État, le Dr

Abdulkadir Mua'zu Meyere, a souligné que plus de la moitié de la population active de Kaduna travaille dans l'agriculture. Il a indiqué que l'État avait consacré plus de dix pour cent de son budget 2025 au renforcement de la productivité agricole et au soutien des investissements privés tels que les activités d'Arla-Dano.

Le directeur général d'Arla Foods Nigeria, M. Peder Petersen, a déclaré que la journée portes ouvertes visait à encourager l'échange de connaissances entre les agriculteurs, les partenaires industriels et les universitaires afin d'améliorer la productivité et la durabilité du secteur laitier. Des représentants des Nations Unies, de l'ambassade du Danemark, de l'université Ahmadu Bello de Zaria et d'autres acteurs clés du secteur agricole ont assisté à la cérémonie.

Par Audrey MAKADO

SÉNÉGAL / ZIGUINCHOR

L'Etat mise sur une unité de production d'aliments pour booster l'élevage porcin

La filière porcine en Casamance (sud) devrait bientôt bénéficier d'un appui "majeur" avec la mise en place d'une nouvelle unité de fabrication d'aliments pour porcs à Ziguinchor, a annoncé le coordonnateur du Programme national de développement intégré de l'élevage au Sénégal (PNDIES)-P1, Dr Dame Sow.

« Cette initiative vise à réduire le coût de l'alimentation animale, principal frein au développement de l'élevage porcin dans la région, et à améliorer la compétitivité du secteur », a expliqué le coordonnateur du PNDIES -P1. Dr Dame Sow s'exprimait samedi en marge d'un comité régional de développement (CRD) consacré à la présentation du PNDIES et à l'installation du comité de gestion des plaintes du programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage, en présence des autorités administratives et des acteurs du secteur de l'élevage porcin. « Cette infrastructure moderne contribuera à soutenir une filière qui fait vivre des centaines de familles dans la région. Le



prix de l'aliment reste un obstacle majeur pour nos éleveurs. Ce projet pour relancer la production locale », a poursuivi M. Sow. Le Programme national de développement intégré de l'élevage au Sénégal prévoit, à

l'échelle nationale, de toucher près de 950 000 bénéficiaires directs d'ici 2028, dont plus de la moitié sont des femmes engagées dans les activités d'élevage. La région dispose déjà d'une

première fabrique, actuellement à l'arrêt en raison de problèmes d'alimentation électrique. Une situation qui fragilise les producteurs, selon beaucoup d'acteurs. « *Nous avons les porcs et les compétences, mais sans aliments accessibles, nous ne pouvons pas tenir* », a déploré Nina Manga, représentante des éleveurs. Elle a fait part des "pertes importantes liées à la flambée des coûts et aux difficultés sanitaires". Les acteurs de la filière attendent des "mesures concrètes pour assurer le raccordement électrique, la relance des équipements existants et un accompagnement technique durable". Président la cérémonie, Alsény Bangoura, adjoint au gouverneur

e Ziguinchor en charge du développement, a salué la démarche participative et inclusive des acteurs. Il a souligné que "l'élevage constitue une composante essentielle de notre économie régionale, un facteur de stabilité sociale et une source de revenus et de sécurité alimentaire pour de nombreuses communautés". Pour sa part, l'adjoint au gouverneur de Ziguinchor a indiqué que le PNDIES ambitionne de moderniser durablement le secteur à travers des axes prioritaires portant sur la santé animale, l'amélioration génétique, la sécurisation foncière pastorale et le développement d'infrastructures de base.

Source : APS
(Agence Presse Sénégal)

CÔTE D'IVOIRE / GUITRY

Les acteurs de bétail appelés à adopter des mesures pour enrayer la divagation de leurs bêtes

Face à la divagation persistante des moutons et cabris dans plusieurs quartiers de Guitry (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire), les habitants appellent les propriétaires d'animaux à adopter des mesures concrètes pour mettre fin à un phénomène devenu préoccupant pour la sécurité et la salubrité de la ville. En effet, depuis plusieurs mois, selon l'AIP qui donne l'information, des troupeaux de petits ruminants circulent librement dans les rues de cette localité, envahissant parfois les cours d'habitation et les devantures de boutiques. Cette situation, selon les riverains, résulte du manque d'enclos adaptés et du laisser-faire de certains éleveurs urbains. Boutiquier au quartier Bad, Abdoul Drissa raconte que « les moutons pénètrent souvent dans mon commerce pour manger le riz entreposé pour



la vente. Ils détruisent tout sur leur passage. Nous demandons aux propriétaires de mieux les garder, pour éviter les pertes et les incidents ». Même constat au quartier Dida où Oulai Franck déplore un désordre devenu « chronique ». Il est temps que « chaque propriétaire prenne ses responsabilités pour protéger ses bêtes et respecter la vie communautaire. Nous vi-

vons dans une ville, pas dans un campement », a-t-il martelé. Selon les autorités locales, plusieurs campagnes de sensibilisation ont déjà été menées à l'attention des éleveurs, sans effet durable. Elles envisagent désormais de renforcer la réglementation locale et d'imposer des amendes à ceux qui laissent leurs animaux errer dans la ville. Des voix s'élèvent égale-

ment pour encourager les propriétaires à construire des parcs sécurisés, à identifier leurs animaux et à coopérer avec les services techniques municipaux afin de prévenir tout accident ou conflit de voisinage. Les habitants espè-

rent qu'une prise de conscience collective permettra de restaurer la propreté et la quiétude à Guitry, où la cohabitation entre bétail et population urbaine devient de plus en plus difficile.

André SELFOUR

BURKINA / SERVICE DE LA SANTE ANIMALE

Des agents formés sur la prévention contre le Charbon bactérien

La Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso, a initié une série de formation sur les systèmes de prévention et de surveillance du charbon bactérien.



Selon une note du Ministère burkinabé des Ressources animales et halieutiques, une mission conduite par Dr Hélène Yameogo, Cheffe de service de la prophylaxie et de la lutte contre les maladies animales, était, du 22 et 24 octobre 2025, dans les régions des Koulisé et du Kadogo. Des agents des services techniques de la santé animale et des autorités administratives ont été instruits sur les Procédures Opérationnelles Standard (POS) de surveillance, le protocole et les bonnes pratiques de vaccination contre le charbon bactérien, ainsi que la collecte des données zoosanitaires via l'application KoboCollect. Ces formations ont permis de renforcer les compétences des agents des services techniques de la santé animale et des autorités administratives sur les Procédures Opérationnelles Standard (POS) de surveillance, le protocole et les bonnes pratiques de vaccination contre le charbon bactérien, ainsi que la collecte des données zoosanitaires via l'application KoboCollect. Dr Hélène Yaméogo a saisi l'occasion pour appeler à la mobilisation des autorités locales en faveur de la vaccination du cheptel. Il a rappelé que le charbon bactérien est une zoonose pouvant entraîner des mortalités aussi bien animales qu'humaines. « La vaccination demeure le seul moyen réellement efficace de prévention et de lutte contre cette maladie », a-t-elle souligné, assurant que des initiatives seront prises pour renforcer la collaboration avec les services vétérinaires. La fièvre charbonneuse ou charbon bactérien est une maladie infectieuse connue depuis le XVIII^e siècle. L'agent étiologique est *Bacillus anthracis*. De nombreuses espèces de mammifères, domestiques ou sauvages sont sensibles à *B. anthracis*, en particulier les herbivores. Cette zoonose à déclaration obligatoire se manifeste souvent par une mortalité rapide et soudaine dans les cheptels infectés. Elle est transmise à l'Homme par les animaux infectés ou leurs produits (peaux, corne, os...). Chez l'Homme, le charbon est reconnu comme maladie professionnelle. Le plus souvent, l'Homme acquiert la maladie au contact d'animaux malades ou de produits animaux contaminés.

Par KOFFI Aristide

ELEVAGE

Le Ghana renforce sa filière aquacole



Le gouvernement ghanéen veut faire de l'aquaculture l'un des moteurs de la sécurité alimentaire. A cet effet, un fonds de développement consacré au secteur sera bientôt mis en place pour accélérer la transformation locale. Il permettra notamment la création d'emplois et de développement durable. Selon l'agence ecofin, cette information a été révélée par la vice-présidente Jane Naana Opoku-Agyemang lors de la conférence Aquaculture Ghana 2025, qui s'est tenue les 30 et 31 octobre 2025 à Accra. Selon la responsable, cette initiative vise à améliorer l'accès au financement dans l'aquaculture, renforcer les infrastructures et accélérer la recherche ainsi que le transfert de technologies à travers le pays. Ce mécanisme de financement servira également à soutenir la dynamique de croissance observée dans ce secteur encore embryonnaire ces dernières années. Selon les données du ministère du Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, la produc-

tion aquacole au Ghana a presque doublé, passant de 52 360 tonnes en 2019 à 100 000 tonnes en 2023. Avec ce bond significatif, l'aquaculture compte actuellement pour près de 20 % des captures totales de poissons, évaluées à 484 412 tonnes en 2023. Malgré cette évolution, la filière ghanéenne reste cependant confrontée à plusieurs défis structurels, notamment le coût élevé des intrants et de l'énergie, les maladies piscicoles, ainsi qu'un accès limité au financement et aux technologies modernes. L'enjeu pour le Ghana sera de réduire le déficit existant entre

Par A.M.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Rôle essentiel de l'élevage en Afrique, le rapport qui dit tout

L'élevage joue un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire, la santé et les moyens de subsistance, en Afrique, selon un rapport mondial de référence sur l'alimentation dévoilé récemment, lors d'un dialogue organisé par l'Institut international de recherche sur l'élevage à Nairobi.

Dans ce rapport consulté par Elevage d'Afrique Info, les scientifiques ont plaidé pour des stratégies adaptées au contexte africain afin d'harmoniser les objectifs mondiaux avec les réalités locales. Ce rapport 2025 de la Commission EAT-Lancet sur des systèmes alimentaires sains, durables et équitables, publié début octobre 2025, propose le plan le plus complet à ce jour pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux. Il préconise des changements alimentaires profonds, notamment une réduction mondiale de la consommation de viande rouge et de sucre, tout en recommandant de doubler la consommation de fruits, de légumes et de légumineuses d'ici 2050. Mais la révélation la plus frappante du rapport est la



reconnaissance des inégalités : les 30 % les plus riches de la population mondiale génèrent plus de 70 % de la pression environnementale exercée par les systèmes alimentaires, tandis que de vastes régions d'Afrique restent bien en deçà des seuils nutritionnels. Cette découverte a profondément modifié le débat en Afrique, où l'élevage fait vivre jusqu'à 70 % des ménages ruraux et constitue le pilier de leurs moyens de subsistance, de leur nutrition et de leur résilience. Les experts réunis sur le

campus de l'ILRI à Nairobi ont convenu que, si la durabilité est essentielle, le contexte nutritionnel et économique du continent exige une approche plus adaptée.

Ces échanges ont réuni des décideurs politiques, des chercheurs et des producteurs du continent africain afin de traduire les conclusions mondiales en actions concrètes à l'échelle régionale. Les participants ont discuté du double défi auquel l'Afrique est confrontée : lutter contre la malnutrition au sein des populations vulnérables tout en endi-

guant la progression des maladies non transmissibles, exacerbée par l'urbanisation et les changements de mode de vie.

« L'élevage, seul moyen de subsistance viable »

Mme Zipporah Bukania, Directrice du Centre de recherche en santé publique de l'Institut de recherche médicale du Kenya, a souligné que si des politiques existent, « leur mise en œuvre demeure problématique ». Elle a partagé des exemples de réussite de kiosques de santé

communautaires en milieu rural, où le dépistage précoce des maladies liées à l'alimentation a commencé à améliorer les résultats sanitaires. Dans le même temps, les éleveurs africains ont défendu le rôle crucial du secteur dans les systèmes alimentaires durables. Patrick Kimani, Directeur général de l'Association des éleveurs du Kenya, a qualifié d'« inadaptés » les appels mondiaux à réduire la consommation de viande au regard des réalités africaines. « Les protéines du lait, des œufs et de la viande sont irremplaçables par les aliments d'origine végétale », a-t-il déclaré, soulignant que dans les régions arides et semi-arides du Kenya, qui représentent 60 % du territoire, l'élevage reste le seul moyen de subsistance viable. Les chercheurs se tournent également vers les savoirs autochtones et les systèmes alimentaires traditionnels pour trouver des solutions. Dr Kipkemboi Changwony, Directeur des systèmes d'élevage à l'Organisation kényane de recherche agricole et d'élevage (KALRO), a souligné les efforts déployés pour faire revivre et améliorer les races locales et les cultures indigènes.

Par Mireille YAPO

MALADIE ANIMALE

De nouveaux cas de fièvre de la vallée du Rift font plusieurs décès en Mauritanie et au Sénégal

En Mauritanie, entre le 27 septembre et le 30 octobre 2025, 44 cas humains confirmés de fièvre de la vallée du Rift (FVR), dont 14 décès, ont été signalés dans onze des quinze régions. Trois d'entre elles partagent une frontière internationale : Assaba (frontalière avec le Mali au sud), Brakna et Trarza (toutes deux frontalières avec le Sénégal, le long du fleuve Sénégal). Le 30 octobre 2025, le ministère mauritanien des Ressources animales a signalé un total de 62 foyers de maladies animales, avec 235 échantillons positifs sur 1 106 prélevés et analysés. Les premiers cas, concernant des chèvres et des dromadaires, ont été signalés en août 2025. Au total, 235 cas, dont 71 décès (deux chez



les chameaux et quatorze chez les chèvres), ont été recensés à Aioun (région de Hodh El Gharbi) et à Timbedra (région de Hodh Ech Chargui), deux

localités situées au sud-est du pays, près de la frontière malienne, ainsi qu'à Maghta Lahjar (région de Brakna), au centre du pays. Dans la région

de Brakna, 46 cas et 55 décès ont été signalés à l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Les espèces touchées sont les ovins, les caprins, les dromadaires et les bovins.

Au Sénégal

Depuis le 20 septembre, date à laquelle les premiers cas de FVR ont été signalés dans le nord du Sénégal, des centaines de cas confirmés et des dizaines de décès ont été recensés. Entre le 20 septembre et le 7 novembre 2025, la République du Sénégal a signalé 405 cas humains confirmés de FVR (352 sont guéris), dont 29 décès. Un nouveau cas confirmé a été signalé le 7 no-

vembre dans la région de Kaffrine, ce qui porte à 10 le nombre de régions touchées par la FVR : la région de Saint-Louis (307 cas) qui compte le plus grand nombre de cas, et les régions de Matam (28), Louga (19), Fatick (19), Dakar (10), Kaolack (14), Thiès (2), Tambacounda (3), Kédougou (2) et maintenant Kaffrine (1). Au Sénégal, au 29 octobre 2025, 160 cas confirmés de fièvre de la vallée du Rift (FVR) ont été recensés chez les ovins, les caprins et les bovins dans sept régions : Dakar, Fatick, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda et Thiès. Par ailleurs, 640 avortements ont été signalés dans trois régions.

Source :
medecinedesvoyages.net

PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR)

Le Tchad a accueilli un atelier pour l'éradication de la maladie

Le Ministre de l'Élevage et de la Production Animale du Tchad, le Pr Abderahim Awat Atteib, a ouvert ce mercredi 05 novembre 2025 à N'Djamena les travaux de l'atelier régional de relecture et de validation de la Stratégie régionale de contrôle et d'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR), qui regroupe les principaux acteurs du développement de la santé animale de la sous-région.



Pour le Représentant de la CEEAC, M. Abakar Mohamed, l'Afrique centrale doit parler d'une seule voix, agir avec cohérence et avancer avec détermination. Le Représentant de l'OMSA, Pr Idriss Alfarouk, a, de son côté, réitéré l'engagement de son organisation à soutenir les États membres dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé animale. Au nom

du Directeur du Bureau Inter-africain des Ressources Animales de l'Union africaine, Dr Hiver Boussini a appelé chaque pays à intégrer dans son budget national une ligne spécifique destinée à soutenir la coordination régionale, la production vaccinale, la surveillance et la réponse aux urgences. En ouvrant les travaux, le Ministre de l'Élevage et de la Production Animale, Pr

Abderahim Awat Atteib, a souligné que l'actualisation de cette stratégie régionale doit permettre d'harmoniser les actions, de renforcer la gouvernance sanitaire régionale à travers le CRSA de l'Afrique centrale et les instruments d'harmonisation et de collaboration zoosanitaire, ainsi que d'assurer la complémentarité entre les initiatives nationales, régionales et continentales.

C'est pour cette raison que chaque pays doit, désormais, prévoir dans son budget national une ligne dédiée à la lutte contre la PPR et au financement du Programme régional mis en œuvre par le CRSA. C'est à ce prix qu'ils assureront la durabilité, la souveraineté et l'efficacité de leurs actions. Le Pr Abderahim Awat Atteib a remercié la CEEAC pour son leadership constant, ainsi que

l'Union africaine, à travers le Bureau Inter-africain des Ressources Animales (UA-BIRA), pour son accompagnement stratégique et institutionnel. Les autres partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, le CICR, l'Union européenne, la FAO, l'OMSA et la GIZ, n'ont pas été oubliés par le Chef du département de l'Élevage. Le Ministre en charge de l'Élevage a formulé le vœu que les travaux soient marqués par la rigueur scientifique et l'esprit d'intégration qui ont toujours animé la grande famille vétérinaire africaine. Il reste convaincu qu'à l'issue des échanges, les États disposeront d'une stratégie régionale révisée, objective, réaliste, ambitieuse et pleinement alignée sur la vision continentale d'une Afrique sans PPR d'ici 2030. Le Pr Abderahim Awat Atteib a salué particulièrement le recrutement et le placement, au CRSA-AC, du Coordonnateur régional du Programme PPR Afrique centrale, marquant ainsi un tournant majeur dans la structuration opérationnelle du dispositif régional d'éradication de la PPR et du contrôle des maladies transfrontalières prioritaires.

Par S.K. avec SERCOM

AFRIQUE DE L'OUEST

Lancement du Projet WASOP sur l'économie bleue durable



Le Programme pour un océan durable en Afrique de l'Ouest (WASOP) a été officiellement lancé lors d'un atelier régional qui s'est tenu du 4 au 6 novembre 2025 au Cap-Vert.

L'évènement, qui a eu lieu lors de la Semaine de l'océan du Cap-Vert, est une initiative de l'Union européenne et de ses partenaires. Le Projet WASOP vise à promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières dans treize pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, en s'appuyant sur une approche innovante dite « Seascape » ou paysage marin. Il est mis en œuvre par Expertise France, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Sous-région des pêches, la Commission (SRFC), le Comité des pêches du golfe de Guinée centre-ouest (FCWC), l'Agence pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies (FAO), l'Agence européenne de contrôle des pêches

(EFCA) et en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). WASOP, est l'initiative phare de l'UE pour une gouvernance efficace des océans.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une série d'allocutions de personnalités. Ainsi L'Ambassadrice de l'Union européenne au Cap-Vert Sylvie Millot a salué la tenue de cet évènement qui rassemble en un seul lieu expertise financière et technique européennes. « WASOP illustre parfaitement l'esprit d'équipe européen en action. Ce projet réunit nos instruments financiers, notre expertise technique et nos institutions

partenaires pour transformer les défis océaniques en Opportunités », a-t-elle expliqué.

Protéger les écosystèmes, débloquer une prospérité partagée

Pour le PDG d'Expertise France, Jérémie Pellet, ce Projet vise à protéger les écosystèmes, débloquer une prospérité partagée, stimuler la croissance économique et construire un climat favorable. Résilience grâce à l'innovation, à la gouvernance et à des solutions inclusives pour l'économie bleue dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest.

Le Ministre de la Mer du Cap-

Vert, Jorge Pedro Maurício dos Santos, a souligné la puissance de l'océan pour favoriser l'amélioration du quotidien des communautés côtières. « Du Cap-Vert, nous portons la voix des îles à cette vision ouest-africaine commune pour mener la vague bleue (...) Nous pouvons exploiter la puissance de l'océan pour stimuler une croissance durable et assurer un avenir meilleur à nos communautés côtières », a souligné le Ministre. L'autre temps fort de ce lancement officiel, a été la tenue de la première réunion du comité de pilotage réunissant toutes les organisations partenaires. Il a été marqué également par des engagements régionaux, des témoignages de partenaires de mise en œuvre et de praticiens, des visites de terrain, ainsi que la présentation d'opportunités de projets pilotes et de mécanismes d'assistance technique destinés à soutenir la mise en œuvre. Doté d'un budget de 59 millions d'euros sur cinq ans, le Projet WASOP a été conçu pour répondre à ces enjeux. Il s'inscrit

dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte pour les océans de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un moteur stratégique du développement durable. Il repose sur trois axes stratégiques: le renforcement de la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable, piloté par la FAO et les commissions sous-régionales des pêches. Ensuite, il y a la promotion d'une économie bleue durable et inclusive, coordonné par Expertise France à travers le Blue Hub, incluant la « Facilité Bleue » et un réseau de praticiens. Et enfin, la préservation des écosystèmes marins et côtiers, menée par l'UICN en partenariat avec les communautés locales. Ces piliers sont mis en œuvre dans 13 pays : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, en collaboration avec la CEDEAO et plusieurs acteurs régionaux.

Par MYNA

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Togo a accueilli un atelier pour l'amélioration de la surveillance des pêches

Dans la dynamique de l'amélioration de la surveillance des pêches en Afrique de l'ouest, un atelier de renforcement des capacités sur l'utilisation du portail Web du projet d'observation marine et côtière pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord (MarCNoWA), a été organisé récemment à Lomé au Togo.

Cette activité qui s'est tenue du 30 au 31 octobre 2025 a été organisée par le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (FCWC), en collaboration avec le projet d'observation marine et côtière pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord (MarCNoWA). L'atelier de formation au renforcement des capacités a été organisé pour doter le personnel de surveillance des pêches des compétences techniques nécessaires pour utiliser le portail Web MarCNoWA pour le suivi en temps réel des navires, la détection des déversements d'hydrocarbures et la surveillance de l'environnement marin. Il a été organisé à l'intention des agents techniques des services



de surveillance et de contrôle des pêches des six États membres de la FCWC et personnel du Centre régional de surveillance, de contrôle et de suivi (CRCS) de la FCWC. Les ressources marines et côtières du golfe de Guinée sont essentielles à la subsistance de millions de personnes, mais demeurent constamment menacées par la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), les marées noires et le transbordement maritime non réglementé. Consciente de la nécessité de solutions innovantes et technologiques pour relever ces défis, l'initiative MarCNoWA a développé une plateforme web conviviale exploitant les données d'observation de la Terre (OT) et du Système d'identification automatique (AIS). Cette formation vise à accompagner les États

membres de la FCWC dans l'adoption et l'intégration de cet outil numérique à leurs systèmes nationaux de surveillance et de suivi des maladies. Dispensée en anglais et en français sur deux jours, elle a combiné sessions théoriques, démonstrations pratiques et études de cas concrets. La première journée a été consacrée à la prise en main de la plateforme et à l'utilisation du portail

Par MYNA

pour le suivi en temps réel des navires. Les participants ont été initiés à l'interface de la plate-forme et se sont exercés à utiliser ses fonctionnalités pour suivre les mouvements des navires, surveiller les transbordements et identifier les schémas de risque. La deuxième journée a initié les participants aux concepts fondamentaux de la programmation, notamment l'utilisation de Python et des notebooks Jupyter pour visualiser et analyser les données AIS. Des séances pratiques ont permis aux stagiaires de mettre en application leurs connaissances à travers des études de cas structurées, jetant ainsi les bases de l'intégration des approches de la science des données dans les processus de renseignement halieutique. La formation a offert un espace d'apprentissage collaboratif où les participants ont partagé leurs expériences nationales et exploré comment le portail MarCNoWA pourrait être utilisé pour renforcer la coordination entre les États membres. En normalisant l'utilisation de ces outils et en renforçant la confiance technique dans le traitement des données, la formation soutient les objectifs du Plan d'action stratégique (2021-2030) de la FCWC visant à améliorer la gouvernance régionale, la transparence et les capacités de contrôle dans le secteur de la pêche.

Par MYNA

MALI

Le Ministre Youba Ba prend contact avec le représentant résident par intérim de la FAO

Le Ministre malien de l'Elevage et de la Pêche, Youba Ba, a reçu en audience, mardi 04 novembre 2025, le représentant résident par intérim de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) au Mali, Koffy Dominique Kouacou. Cette visite de prise de contact du nouveau représentant résident par intérim de la FAO au Mali, avec le chef du département de l'Elevage et de la Pêche, a été mise à profit par les deux parties pour passer en revue les projets mis en œuvre par l'organisation onusienne au niveau du Ministère. En prenant la parole, le visiteur du jour, a tout d'abord demandé la bénédiction de son ainé le Ministre Youba Ba pour la réussite de sa mission comme il est usage chez nous a-t-il affirmé. Koffy Dominique

Kouacou a salué et félicité l'engagement et l'implication du chef du département en charge de l'Elevage et de la Pêche dans les différents projets mis en œuvre avec le concours de son organisation. Il a notamment cité le projet « Appui à la chaîne de valeur bétail-viande dans la région de Kayes » mis en œuvre par la FAO en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement dont le lancement officiel a eu lieu le 31 juillet 2025 sous la présidence de Monsieur le Ministre. De son côté, le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Youba Ba, a exprimé son enthousiasme au représentant résident par intérim de la FAO au Mali. Il a remercié la FAO pour son accompagnement aux secteurs du développement



rural. Le premier responsable du département en charge de l'Elevage et de la Pêche au Mali a mis un accent particulier dans son intervention sur la vision 2063 du gouvernement du Mali. Au niveau du sous-secteur de l'élevage, le Ministre Youba Ba a expliqué les besoins spécifiques de son dé-

partement qui sont entre autres, la stratégie nationale de stabilisation du bétail avec l'aménagement de 1.200.000 Hectares, la labérisation de la viande « Mali Sogo ». Quant au sous-secteur de la pêche, le département ambitionne de booster la pisciculture avec des cages flottantes sur les fleuves.

Le Mali dispose d'énormes potentialités avec 17000 Km de surface sur le fleuve Niger et 700 sur le fleuve Sénégal, a savoir le Ministre Youba Ba. C'est sur une note de partenariat fécond que le Ministre de l'Elevage et de la Pêche a pris congé de son hôte.

Source : Sercom /MEP

ROYAUME-UNI

Des porcs génétiquement modifiés présentent une résistance complète au virus

Dans une avancée majeure pour la santé animale et la biosécurité, des scientifiques de l'Institut Roslin ont réussi à développer des porcs résistants à la peste porcine classique (PPC) grâce à une technologie de pointe d'édition génétique.



Ce virus hautement contagieux, selon le site d'info farminguk, a été détecté pour la dernière fois au Royaume-Uni en 2000, continue de provoquer des épidémies dévastatrices en Europe, en Asie et en Amérique latine, coûtant chaque année des millions de livres sterling à l'industrie porcine mondiale. Des chercheurs de l'institut d'Édimbourg, mondialement reconnu, ont modifié une protéine essentielle à la réPLICATION du virus dans les cellules porcines. Lors d'essais contrôlés, les porcs génétiquement modifiés sont restés parfaitement sains après exposition au LCR, tandis que les porcs non modifiés ont développé la maladie. L'équipe a déclaré que la modification génétique offrait une « protection complète contre l'infection » sans affecter la

santé, la croissance ou le développement des porcs.

Ils estiment également que les animaux modifiés seraient peu susceptibles de transmettre le virus à d'autres, offrant potentiellement un nouvel outil puissant pour lutter contre l'une des maladies du bétail les plus dévastatrices au monde. Avant de créer les porcs, l'équipe de Roslin a collaboré avec des partenaires internationaux pour étudier comment un groupe de virus connus sous le nom de pestivirus qui comprend le CSF interagissent avec les cellules porcines. Ils se sont concentrés sur une protéine clé appelée DNAJC14, précédemment identifiée comme essentielle au processus de réPLICATION. Lors

d'études en laboratoire, la modification du gène responsable de la production de cette protéine a empêché le virus de se reproduire dans des cellules en culture.

À partir de ces résultats, les chercheurs ont apporté une modification précise à une section du gène DNAJC14 dans des embryons de porc, désactivant ainsi la capacité du virus à détourner la machinerie cellulaire de l'animal.

Les embryons ont été implantés chez des mères porteuses, et lorsque la progéniture a atteint l'âge adulte, elle a été exposée au virus CSF dans des conditions contrôlées.

Après plusieurs semaines de surveillance, les porcs génétiquement modifiés n'ont montré

aucun signe d'infection, tandis que les porcs non modifiés ont développé les symptômes typiques de la maladie, confirmant ainsi l'effet protecteur de la modification génétique.

Le Dr Simon Lillico, chercheur principal à l'Institut Roslin, a déclaré que ces résultats démontrent le potentiel croissant des technologies génétiques pour protéger la santé animale et améliorer la durabilité.

« Nos recherches mettent en lumière le potentiel croissant de l'édition génique chez le bétail pour améliorer la santé animale et soutenir une agriculture durable », a-t-il déclaré. L'étude, publiée dans Trends in Biotechnology, a été menée en collaboration avec Genus/PIC, l'Agence de la santé animale et végétale (APHA) et l'Université de Lübeck en Allemagne. Ce projet a bénéficié d'un financement du BBSRC National Bioscience Research Infrastructure et du soutien du Large Animal Research and Imaging Facility de l'Université d'Édimbourg.

Bien que la peste porcine classique n'ait pas été détectée au Royaume-Uni depuis 25 ans, elle reste endémique dans de nombreuses régions du monde et continue de menacer la biosécurité.

Les experts affirment que la découverte de Roslin pourrait ouvrir la voie à un cheptel résistant aux maladies, réduisant ainsi le besoin d'abattage et de vaccination lors des épidémies – un tournant potentiel pour la santé animale et la sécurité alimentaire mondiales.

Toutefois, au Royaume-Uni et en Europe, les animaux génétiquement modifiés restent soumis à une réglementation stricte et à un examen public rigoureux, ce qui signifie que toute commercialisation nécessiterait toujours un examen et une approbation approfondis. Néanmoins, ces travaux marquent une nouvelle étape importante dans l'héritage d'innovation en matière d'élevage de l'Institut Roslin, s'appuyant sur son rôle de chef de file mondial en sciences génétiques depuis la création de la brebis Dolly il y a près de trois décennies.

Par André SELFOUR



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel: +225 27 22 23 87 66
Cel: +225 05 06 91 97 36

moahecommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7e
Tranche îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43
+225 01 01 04 50 00

DIRECTEUR
DES RÉDACtIONS:
OUATTARA Dit Vali
+225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
André SELFOUR
+225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:
+225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
Consty HENNEKA
hennekaco@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE:
N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS

CANADA

Un pêcheur condamné à une amende de plus de 46 000 euros

Un pêcheur commercial canadien a été condamné à une amende de 76 000 CAD (53 841 USD, 46 894 EUR), soit plus de 30 millions de francs CFA, pour avoir exercé ses activités en dehors de la zone de test dans laquelle il était autorisé à pêcher, a annoncé Pêches et Océans Canada (MPO) le 31 octobre.

Selon Pêches et Océans Canada (MPO), Grant William Cameron, un résident de la Nouvelle-Écosse, a été surpris en train de pêcher illégalement dans une zone interdite. M. Cameron avait été autorisé à participer à une pêche expérimentale les 7 et 8 septembre 2022, mais il a pêché dans une zone interdite située à 120 km de la zone désignée. Lorsqu'un observateur en mer lui a demandé sa position, M. Cameron a fourni de fausses informations, indiquant qu'il se trouvait dans la zone désignée pour la pêche expérimentale. Cameron a plaidé coupable et, le 29 octobre, la Cour provinciale de Port Hakesbury, en Nouvelle-Écosse, l'a condamné à une amende de 40 000 \$ CA (28 338 \$ US, 24 681 €), soit 16 189 674, pour avoir pêché dans une zone interdite et fourni des données de localisation inexactes à un observateur en mer désigné par le MPO. Le juge Alain Bégin lui a également imposé une amende supplémentaire de 36 561 \$ CA (25 901 \$ US, 22 559 €) correspondant aux profits bruts réalisés grâce à la vente des 4 390 livres de flétan de l'Atlantique pêchées lors de son voyage. « Les espèces marines du Canada constituent une ressource commune précieuse pour les Canadiens, et Pêches et Océans Canada (MPO) s'engage à contribuer à leur préservation et à leur protection, aujourd'hui et pour l'avenir », a déclaré le gouvernement dans un communiqué. Cameron sera tenu d'utiliser un système de surveillance des navires pendant l'année à venir et il lui est interdit de pêcher le poisson de fond dans la division 4S de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) et dans la sous-zone de pêche au poisson de fond 4T2a.

Source : seafoodsource





MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE (PRO-AVICOLE)

Ce projet a pour objectif d'améliorer
les performances de la filière avicole.

Coût: 76,331 milliards de FCFA

Durée: 5 ans